

Objectifs

Le master repose sur un enseignement bi-disciplinaire construit autour d'une complémentarité entre des approches juridiques et gestionnaires, source de professionnalisation.

Cette formation poursuit ainsi deux objectifs. D'une part, elle permet l'acquisition des compétences générales d'un diplôme de master de droit public, et d'autre part, elle a vocation à permettre l'acquisition de compétences en gestion, permettant de répondre aux enjeux contemporains du secteur public. En outre, l'objectif est aussi de permettre aux étudiants de développer des compétences spécialisées sur la gestion, la valorisation, la protection, et le pilotage du patrimoine du secteur public.

Ainsi, ce master vise à former des professionnels à la double compétence, droit et gestion, exerçant principalement dans le secteur public et parapublic, et à la marge dans des organisations privées liées à la sphère publique. Il favorise l'acquisition de compétences recherchées par de nombreuses institutions, spécifiquement locales, qui font face à des défis majeurs. En effet, les problématiques patrimoniales, qu'elles soient urbaines, domaniales, immobilières et foncières, environnementales, culturelles, immatérielles, se trouvent au cœur des enjeux de transformation du secteur public.

Débouchés professionnels

Le master débouche d'abord sur des emplois dans le secteur public : collectivités territoriales et leur groupements, établissements publics (université, SDIS, musée, syndicats d'eau, d'assainissement, etc.), ou Préfectures et autres services déconcentrés, en étant fonctionnaire titulaire ou contractuel sur les métiers suivants par exemple :

- Attaché d'administration (affaires générales et juridiques, urbanisme, commande publique, domanialité, patrimoine, ressources humaines, finances, etc.)

- Juriste généraliste ou juriste spécialisé sur les questions patrimoniales
- Chargé de mission optimisation du patrimoine
- Chef de projet
- Responsable administratif

Il est aussi possible d'intégrer une entreprise publique ou privée, une société de conseil, société d'économie mixte, etc. en tant que :

- Juriste généraliste ou spécialisé
- Conseiller juridique
- Consultant
- Avocat publiciste

Poursuite d'études : La poursuite d'étude est envisageable en vue de réaliser une thèse de doctorat en droit public ou bien en sciences de gestion.

Atouts de la formation

- Une insertion professionnelle privilégiée avec la réalisation d'un stage en M1 et d'un apprentissage en M2 (3 semaines dans la structure d'accueil, 1 semaine à l'université)
- Une formation sur deux années à la méthodologie des concours administratifs délivrée par les professionnels du Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Tarn.
- Des projets tutorés concrets à réaliser en M1, pour développer son expérience et sa capacité à piloter des projets, de plus en plus attendue dans le monde professionnel
- Des conférences d'actualité pour cultiver une ouverture d'esprit, liée aux enjeux professionnels mais aussi à des perspectives ouvertes par la recherche
- Un master qui bénéficie directement des réflexions et des apports de la recherche en étant adossé aux axes de recherche de l'INU Champollion.

Conditions d'accès

En première année, cette formation est accessible aux diplômés d'une licence de droit, droit-gestion ou administration économique et sociale. Tout autre parcours pertinent pourra toutefois être étudié.

En deuxième année, accès aux étudiants du master. Un dossier de candidature sera à déposer pour tout autre titulaire d'un master 1.

Ce master est aussi accessible dans le cadre de la formation continue.

Contact

Responsable(s) pédagogique(s) :

Céline Gueydan, Maître de conférences en droit public
celine.gueydan@univ-jfc.fr

Yoann Queyroi, Maître de conférences en sciences de gestion et du management
yoann.queyroi@univ-jfc.fr

Scolarité :

05 63 48 64 34
scolarite-master-droit-public@univ-jfc.fr

INU Champollion

Place de Verdun
81 000 Albi



Institut National
Universitaire
Champollion

www.univ-jfc.fr



Institut National
Universitaire
Champollion

MASTER
EN ALTERNANCE

DROIT PUBLIC

Gestion et patrimoine publics

A Campus d'Albi

Compétences & savoir-faire

Au terme des deux années du master, l'étudiant sera capable d'évoluer dans un environnement professionnel en se saisissant des enjeux juridiques et managériaux qui caractérisent les organisations publiques. Il saura particulièrement :

- Assurer du conseil juridique auprès des élus et dirigeants des administrations
- Élaborer des actes juridiques relevant du droit public
- Réaliser des études de fond sur des opérations juridiques au sein du secteur public
- Gérer des projets publics d'envergure patrimoniale
- Piloter et évaluer des politiques publiques
- Mener des démarches stratégiques et des projets de territoire
- Mener des opérations de valorisation et de protection du patrimoine public
- Maîtriser les modalités financières et fiscales de la gestion du patrimoine public
- Diriger un service (affaires générales, juridique, urbanisme, patrimoine, achats, etc.)



1^e année

Semestre 1	CM	TD	ECTS
Droit des services publics	33h	15h	3
Droit des actes administratifs	33h	15h	3
Droit public local	33h	10h	3
Droit de la fonction publique	20h	10h	3
Droit de la gestion publique	14h	6h	3
Droit de l'urbanisme	20h	10h	3
Finances locales	20h	10h	3
Gestion de projet 1	6h	15h	6
Anglais		15h	3

Semestre 2

Droit de la commande publique	33h	15h	3
Droit public économique	33h	15h	3
Droit de la responsabilité administrative	20h	10h	3
Gestion budgétaire et comptable publique locale	20h	10h	3
Droit de l'aménagement du territoire	20h	10h	3
Management des organisations publiques	14h	6h	3
Gestion de projets 2		15h	3
Intégration professionnelle			
• Préparation aux concours administratifs		18h	9
• Stage (20 jours minimum)			

Programme

2^e année

Semestre 3	CM	TD	ECTS
Outils juridiques			
• Droit des propriétés publiques	16h	6h	12
• Droit du patrimoine immatériel	12h	3h	
• Droit du patrimoine naturel et environnemental	16h	4h	
• Droit du patrimoine culturel	16h	8h	
• Droit du patrimoine urbain	16h	4h	
Gestion et management			
• Action publique locale et écologie	8h	8h	6
• Stratégie des organisations publiques	16h	4h	
• Gestion du patrimoine immobilier	12h	4h	
Initiation à la recherche en droit et en gestion		12h	6
Études collaboratives ou de terrain		10h	6
Semestre 4			
Pilotage, finances et fiscalité			
• Pilotage des politiques publiques	16h	4h	6
• Fiscalité du patrimoine public	16h	4h	
• Financement de projets patrimoniaux	12h	3h	
• Analyse financière publique	10h	4h	
Territoires intelligents	8h	4h	3
Études et communication spécialisées			
• Anglais appliqué		16h	3
• Études collaboratives ou de terrain		10h	
Intégration professionnelle			
• Préparation aux concours administratifs		12h	18
• Mémoire de fin d'étude en alternance			

